PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 21 mai 2021

ACCIDENT SURVENU SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ AJINOMOTO – POINT DE SITUATION 4 : FIN D'ACTIVATION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE L'ESPACE INDUSTRIEL NORD D'AMIENS

Muriel NGUYEN, préfète de la Somme, a activé le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'Espace Industriel Nord d'Amiens suite à un incident survenu ce jour sur le site de la société Ajinomoto à 13 heures 05.

Cet établissement est classé « SEVESO seuil haut ».

Une fuite d'acide chlorhydrique a été détectée sur une cuve qui présente une fissure.

La société Ajinomoto a immédiatement déclenché son plan d'opération interne et mis en œuvre les moyens à disposition sur le site pour une première intervention et a alerté les autorités compétentes.

La préfecture de la Somme a activé son COD (centre opérationnel départemental) afin de coordonner l'action des services de secours et de sécurité et la diffusion de l'information.

Les personnels d'Ajinomoto ont été immédiatement confinés.

Le risque potentiel lié à la toxicité de l'acide a amené les autorités à déclencher le Plan particulier d'intervention destiné à la gestion de la situation

Un périmètre de confinement a été immédiatement appliqué sur la zone industrielle Nord (périmètre de 200 mètres autour du site).

Toute entrée sur le périmètre est contrôlée par les forces de sécurité, les sorties sont autorisées.

La situation est stabilisée au sein de l'entreprise.

Des mesures ont été mises en place par le service départemental d'incendie et de secours pour recouvrir d'une couche de mousse le bac de rétention recueillant l'acide chlorhydrique.

Les premières mesures effectuées dans l'air par l'exploitant n'ont relevé aucune toxicité.

L'exploitant réalise toutes les 10 minutes des mesures complémentaires de qualité de l'air.

Des moyens spécifiques de pompage ont été sollicités pour pomper l'acide chlorhydrique.

Les dernières mesures effectuées dans l'air confirment l'absence de toxicité.

Les salariés non indispensables au fonctionnement des entreprises de la zone ont pu rejoindre leur domicile.

Trois camions citernes sont arrivés sur le site afin d'assurer les opérations de pompage de l'acide chlorhydrique.

Les opérations de pompage ont débuté et vont durer plusieurs heures.

Les 500 salariés confinés ont pu rejoindre leur domicile.

4 salariés des entreprises de la zone industrielle ont été incommodées dont 2 transportées au CHU d'Amiens pour des examens complémentaires.

Les opérations de pompage vont s'achever dans les prochaines heures. L'entreprise maintient l'activation de son plan interne de sécurité jusqu'à la fin des opérations de pompage, en présence du service départemental d'incendie et de secours.

La situation sur le site ne présente plus de risque pour la population.

Le périmètre de sécurité est levé et la circulation est de nouveau autorisée dans la zone industrielle.

La préfète a désactivé le plan particulier d'intervention et le centre opérationnel départemental.

Le bilan définitif est de 5 personnes incommodées dont deux transportées au CHU d'Amiens.

Bilan des moyens engagés :

Le service départemental d'incendie et de secours : 75 sapeurs-pompiers et 25 véhicules.

La police nationale : 16 fonctionnaires.

La police municipale : 4 fonctionnaires.

La gendarmerie nationale : 4 motards de l'escadron départemental de sécurité routière.

Une équipe médicale du SAMU.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement va réaliser une inspection du site dès la semaine prochaine.